

13



# Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

**le mardi 28 mars 2006**

Troisième session de la 55<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



le mardi 28 mars 2006

11 h

Prière.

La greffière de l'Assemblée législative s'adresse à l'Assemblée, en ces termes :

J'ai reçu la démission écrite de Bev Harrison, président de la Chambre, datée du 14 février 2006, signée en présence de deux parlementaires et certifiée par eux, conformément à l'article 18 de la *Loi sur l'Assemblée législative*.

Je suis chargée de signaler à la Chambre que S.H. le lieutenant-gouverneur, ayant été informé de la démission de l'hon. Bev Harrison à titre de président, autorise la Chambre à passer sur-le-champ au choix d'une nouvelle présidence.

C'est le désir de Son Honneur que vous proposiez aujourd'hui la personne ainsi choisie à l'approbation de Son Honneur, à la Chambre de l'Assemblée.

La Chambre procède à l'élection à la présidence conformément à l'article 11 du Règlement.

La greffière annonce ce qui suit :

Mesdames et Messieurs les parlementaires, il est de mon devoir de vous informer qu'une seule candidature à la présidence est posée, cas prévu à l'alinéa 11(8)m) du Règlement. Il est en conséquence de mon devoir d'annoncer que Michael Malley, député de la circonscription électorale de Miramichi—Baie-du-Vin, est déclaré élu à la présidence.

L'hon. Bernard Lord, premier ministre, et M. Shawn Graham, chef de l'opposition, escortent M. Malley à l'estrade, où, debout sur le dernier degré, celui-ci s'adresse à la Chambre, en ces termes :

Mesdames et Messieurs du public, Mesdames et Messieurs les parlementaires, chers collègues, aujourd'hui, je tiens à commencer par demander que nous nous recueillions en hommage à nos anciens combattants, aux veuves de guerre ainsi qu'aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui continuent de nous assurer la liberté que nous apprécions jour après jour au Canada. Si l'on pense aux enfants qui jouent dans les parcs, ne devons-nous pas une fière chandelle aux anciens combattants qui ont servi pendant les deux guerres mondiales ainsi qu'aux Canadiens et Canadiennes qui participent aux opérations de l'heure sur la scène internationale? Merci beaucoup.

J'ai le plaisir aujourd'hui de remercier sincèrement et humblement la Chambre du grand honneur qu'il lui a plu de me conférer en me choisissant pour assumer la présidence.

Ayant conscience de mon manque relatif d'expérience en procédure parlementaire, j'aurais hésité avant d'accepter une charge comportant une si lourde responsabilité, n'eût été l'assurance de pouvoir en tout temps compter sur la courtoisie, la patience et la bienveillance de chaque parlementaire.

Je vous remercie de nouveau et me sou mets maintenant à la Chambre.

Je remercie de nouveau les membres de cette auguste Chambre pour leur vote de confiance. Avec votre appui, je tâcherai de tous vous servir. Je ne doute pas que je pourrai en tout temps compter sur la courtoisie et la bienveillance de chaque parlementaire. Je n'ai eu le privilège que de siéger sous la direction d'un seul président de la Chambre, un homme vraiment unique en son genre. J'espère mériter votre appui et votre confiance.

Je remercie également la greffière, les greffiers adjoints, le sergent d'armes et chaque membre du personnel de l'Assemblée législative pour leurs excellents services et conseils à la Chambre. En tant que président, je m'attacherai en tout temps à veiller au respect des traditions de la Chambre et au fonctionnement de celle-ci peu importe les divergences d'opinions et de vues.

Le président est responsable envers la Chambre et ses membres. À titre de nouveau président, je suis votre serviteur. Les parlementaires sont tous sur un pied d'égalité à la Chambre, et ce sera mon insigne privilège de vous servir en toute équité et impartialité.

Personnellement, je remercie les gens de la circonscription de Miramichi—Baie-du-Vin et les braves et aimables gens de la majestueuse région de la Miramichi. Ils répondent toujours à l'appel et continuent de m'appuyer. Merci infiniment aux gens de la région de la Miramichi. Ils m'ont accordé leur foi en 1999, et, n'eût été de leur confiance et de leur appui, je ne serais pas ici aujourd'hui. Il est vraiment merveilleux de travailler et d'élever une famille au Nouveau-Brunswick.

Que Dieu bénisse chacun et chacune d'entre vous.

Sur ce, M. Malley prend place au fauteuil, et la masse est placée sur le bureau de la Chambre.

---

S.H. le lieutenant-gouverneur fait son entrée à la Chambre et prend place au trône.

Le président s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Votre Honneur ayant fait connaître son désir à la Chambre, celle-ci est passée au choix d'une personne pour assumer la présidence. Elle a choisi de m'élire à cette charge importante et honorable et me propose maintenant à l'approbation de Votre Honneur.

La greffière de la Chambre dit ce qui suit :

Monsieur Malley, S.H. le lieutenant-gouverneur me charge de vous dire qu'il est pleinement conscient de votre ardeur pour le service public et de votre compétence à assumer les fonctions de la charge à laquelle l'Assemblée législative a choisi de vous élire et qu'il approuve volontiers le choix de cette dernière et vous confirme à la présidence.

---

Il est unanimement convenu de suspendre la séance sur-le-champ et de la reprendre à 14 h.

---

La séance, suspendue à 11 h 20, reprend à 14 h.

Le premier ministre rend un hommage posthume à Émile «Ned» Volpé, père de l'hon. Jeannot Volpé, député de Madawaska-les-Lacs et ministre des Finances. M. S. Graham se joint au premier ministre à cet égard.

---

L'hon. M. Volpé, ministre des Finances, remet un message de S.H. le lieutenant-gouverneur au président, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

le 28 mars 2006

S.H. le lieutenant-gouverneur transmet le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'année se terminant le 31 mars 2007, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, il recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

Le lieutenant-gouverneur,  
(signature)  
Herménégilde Chiasson

---

Sur la motion de l'hon. M. Volpé, appuyé par l'hon. M. Lord, il est résolu que la tranche du discours de S.H. le lieutenant-gouverneur qui a trait

aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 28, l'hon. M. Volpé, appuyé par l'hon. M. Lord, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M. Volpé prononce le discours du budget.

Le débat sur le discours du budget est ajourné sur la motion de M. Murphy. Le président, sur la demande de l'hon. M. Harrison, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Harrison, appuyé par l'hon. M. Lord, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

Il est unanimement convenu de reporter au mercredi 29 mars 2006 la deuxième lecture des projets de loi 30, 31 et 32, inscrits au *Feuilleton et Avis*.

Sur la motion de l'hon. M. Harrison, appuyé par l'hon. P. Robichaud, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne à 9 h demain.

La séance est levée à 15 h 46.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

### Rapports annuels

bureau du contrôleur, 2004-2005	(23 décembre 2005);
Commission de police du Nouveau-Brunswick, 2004-2005	(3 janvier 2006);
Gestion provinciale Ltée, 2004-2005	(9 janvier 2006);
vérificateur général, volume 2, 2005, et faits saillants	(10 janvier 2006);
Village historique de Kings Landing, 2004-2005	(10 janvier 2006);
ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture, 2004-2005	(11 janvier 2006);
coroner en chef, 2004-2005	(16 janvier 2006);
Société de développement régional, 2004-2005	(19 janvier 2006);

comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2005, volume 2 (information supplémentaire)	(20 janvier 2006);
comptes publics, exercice terminé le 31 mars 2005, volume 5 (listes de traitement des organisations)	(20 janvier 2006);
statistiques municipales, 2005	(23 janvier 2006);
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick, 2004-2005	(25 janvier 2006);
ministère de la Santé et du Mieux-être, 2004-2005	(27 janvier 2006);
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, 2004-2005	(30 janvier 2006);
contrôleur du financement politique ( <i>Loi sur le financement de l'activité politique</i> ), 2002	(30 janvier 2006);
contrôleur du financement politique ( <i>Loi sur le financement de l'activité politique</i> ), 2003	(30 janvier 2006);
commissariat aux langues officielles, 2004-2005	(31 janvier 2006);
ministère de l'Énergie, 2004-2005	(1 <sup>er</sup> février 2006);
ministère de l'Éducation, 2004-2005	(14 février 2006);
ombudsman, 2004-2005	(20 février 2006);
Gendarmerie royale du Canada, Division J, 2004-2005	(6 mars 2006);
ministère de la Justice et procureur général, 2004-2005	(8 mars 2006);
Secrétariat des affaires autochtones, 2004-2005	(16 mars 2006);
ministère de la Justice, assurances, 2004-2005	(22 mars 2006);
ministère de la Santé, statistiques de l'état civil, 2004-2005	(22 mars 2006);

### Autres rapports

<i>Rapport de la directrice générale des élections : Élection partielle : Saint John Harbour : Le 14 novembre 2005</i>	(16 janvier 2006);
<i>Une nouvelle carte électorale pour le Nouveau- Brunswick : Rapport final de la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation : février 2006</i>	(20 février 2006);
<i>Une nouvelle carte électorale pour le Nouveau-Brunswick : Annexe B - Nouvelles circonscriptions électorales</i>	(20 février 2006);
<i>Délimitations recommandées pour les circonscriptions électorales selon le rapport final de la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation</i>	(20 février 2006);
<i>Rapport final modifié de la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation : mars 2006</i>	(24 mars 2006);
<i>Bulletin 2006 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick : Un profil statistique, Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick</i>	(24 mars 2006);

---

**Documents demandés dans des avis de motion**

motion 12	(15 décembre 2005);
motion 24	(21 décembre 2005);
motions 9 et 20	(23 décembre 2005);
motion 22	(12 janvier 2006);
motion 8	(13 janvier 2006);
motion 27	(18 janvier 2006);
motion 35	(20 janvier 2006);
motion 34	(24 janvier 2006);
motions 17 et 21	(27 janvier 2006);
motion 37	(31 janvier 2006);
motions 25, 29, 32, 33, 38 et 39	(1 <sup>er</sup> février 2006);
motion 6	(8 février 2006);
motion 31	(17 février 2006);
motion 13	(21 février 2006);
motion 14	(28 février 2006);
motions 3 et 5	(3 mars 2006);
motion 7	(9 mars 2006);
motions 15, 42 et 43	(22 mars 2006).